



Roche Itée, Groupe-conseil  
3075, chemin des Quatre-Bourgeois, bur. 300  
Québec (Québec) Canada G1W 4Y4  
T 418 654-9600 F 418 654-9699  
www.roke.ca

Le 5 mars 2010

Monsieur Guillaume Thibault, Chargé de projet  
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)  
Direction des évaluations environnementales (DÉE), Service des projets en milieu hydrique  
Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage, 675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

Objet : Complément d'information et engagements suite aux réponses aux questions  
Étude d'impact sur l'environnement  
Réfection de l'enrochement de treize sections le long de la voie ferrée  
V./Réf. : 400022914  
N./Réf. : 46364-033

Monsieur,

La présente a pour but de répondre à votre demande par courriel du 16 février dernier  
relativement au projet.

En réponse à la question QC-10, vous trouverez ci-joint une coupe-type détaillée élaboré par un  
ingénieur qui présente le type de travaux prévus. Les caractéristiques de pente, l'épaisseur de  
l'enrochement et le calibre des pierres qui seront utilisées permettent de garantir la stabilité et la  
pérennité de l'enrochement, et ce, même sans clé à la base de l'ouvrage.

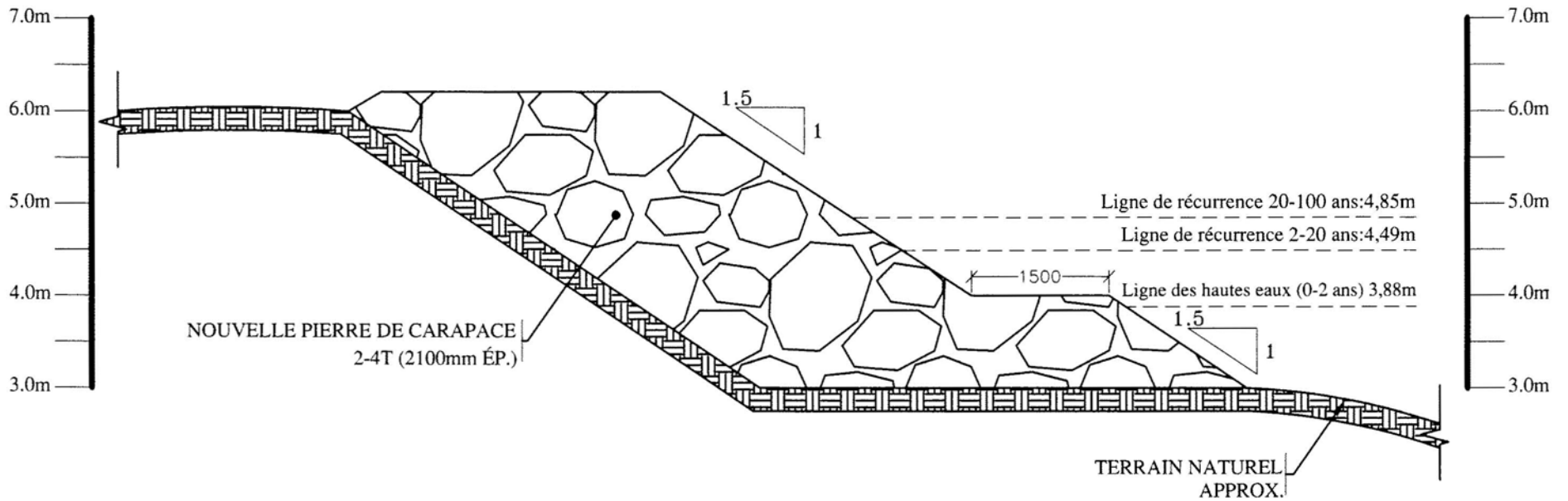
Soyez assuré que Chemin de fer Charlevoix inc. s'engage à :

1. Fournir une ou des coupes-types détaillées, signées et scellées par un ingénieur lors du  
dépôt de la demande de certificat d'autorisation;
2. Éviter les travaux sur le tronçon 8 (situé entre Baie Saint-Paul et Saint-Joseph-de-la-  
Rive) entre le 1<sup>er</sup> avril et le 30 mai ;
3. Éviter autant que possible les travaux sur les tronçons 7 (Petite-Rivière-Saint-François), 8  
et 13 (Saint-Irénée et Pointe-au-Pic) durant la période estivale (si ces secteurs ne sont  
pas considérés comme plus à risque) afin de limiter les impacts sur le milieu humain  
(résidences et établissements touristiques situés à proximité) ;
4. Élaborer conjointement avec le MDDEP puis déposer, lors de la période d'analyse  
environnementale (avant l'émission du décret), un plan de surveillance environnemental  
détaillé visant entre autres la documentation de l'empiètement de l'enrochement dans  
l'habitat du poisson (ex. : par le biais de photos avant/après), l'horaire de travail et le  
respect des diverses mesures d'atténuation prévues lors des travaux.

Espérant le tout complet quant à la recevabilité du projet, nous vous prions d'agréer, Monsieur  
Matteau, nos plus sincères salutations.

  
Annie Taillon, M.Sc., biogéographe, Chargée de projet

c.c. Mme Nancy Belley, Train touristique Charlevoix



COUPE TYPE

SECTEUR  
Saint-Joseph-de-la-Rive

Note: les nouvelles pierres de carapace vont être placées avec une grue munie d'un grappin hydraulique